

## Travail du Cheval et du voltigeur

Approfondissement technique et perfectionnement des différentes techniques

**Remplir 1 fiche & fournir 1 chèque  
de caution de 50€ par participant**

### Conditions d'inscription

- Être titulaire d'un diplôme d'État (*si le diplôme n'est pas mentionné sur la licence, fournir une copie*) ou être en formation en Île-de-France (*fournir justificatif*)
- Être à jour de sa licence FFE
- Prendre sa licence FFE dans une structure d'Île-de-France sauf pour les élèves en formation
- Être en activité dans une structure d'Île-de-France

**Date :** 19 mars 2018

**Lieu :** CH de Meaux (77)

**Durée :** 1 journée

**Formateur :** Marina Joosten-Dupon & Nicolas Andreani

### Le participant

NOM : .....

Prénom : .....

N° de portable : .....

N° de licence FFE : ..... Date de naissance : .....

**E-mail direct du participant :** .....

DESJEPS  DEJEPS  BEES 1  BEES 2  BP JEPS  Autre  précisez : .....

Dirigeant  Enseignant  Autre  précisez : .....

Contributeur VIVEA : Oui  Non  Ne sais pas

Age de l'équidé : ..... Tournez-vous en compétition : oui  quel niveau : .....

### Le centre équestre

Nom du centre équestre : .....

Numéro FFE du centre équestre : .....

**Participera aux formations :** Venir avec son cheval

Perfectionnement Voltige le 19/03/18 au CH de Meaux (77)

Pour les prestations ci-dessous, voir directement avec le CH de Meaux :

\*Possibilité de louer un cheval sur place : 30€

Location de boxe : 15€

Repas : 12€

Pour être prise en compte, toute demande de participation doit être en plus de la présente fiche dûment complétée, accompagnée **d'un chèque de caution de 50€ par participant à l'ordre du CREIF**. Ce chèque sera encaissé en cas d'annulation du participant à moins de 2 jours ouvrés. Clôture des inscriptions 8 jours avant la date de la formation. **Si le CREIF est déjà en possession de votre chèque de caution**, merci de cocher la case ci-après (*Les chèques de caution sont valables 6 mois. Passé ce délai, ils seront détruits.*)

Signature :